



**INFORMATIONS
PRATIQUES**

FORMAT
Présentiel

MODE DE PARTICIPATION
Paris
**ASF, 24, Avenue de la
grande Armée 75017
Paris**

DATE
Jeudi 18 septembre 2014

LIEU
**ASF, 24, Avenue de la
grande Armée 75017
Paris
Paris**

PARTICIPATION
0 €

INSCRIPTION
www.aefr.eu

CONTACT
**contact@aefr.eu
01 70 98 06 53**

Séminaire

MIF/AIFM, EMIR, Titrisation, FATCA : pour ajuster vos offres et réussir les défis de la conformité

L'EIFR et l'ASF proposent de faire le point en une matinée sur les priorités réglementaires actuelles et leurs impacts opérationnels et métiers : FATCA, MIFID, AIFM et EMIR sur les sociétés de gestion, PSI, sociétés de financement, etc...

Programme

Inscription en ligne

L'Autorité des Marchés financiers (AMF) et des responsables « métiers » se proposent de mettre en évidence et de partager les enjeux, « best practices », les opportunités et les problématiques concrètes liées à ces évolutions pour diminuer les risques de non-conformité, offrir de nouveaux produits d'investissement et gagner en efficience.

Ce séminaire a pour objectif de passer en revue l'ensemble des actions qui permettent d'améliorer les processus de gestion de la conformité en donnant un aperçu des défis auxquels sont confrontés les acteurs. Il apporte des indications sur les futurs développements et indique les domaines où les améliorations doivent être faites pour faire face à ces défis.

Intervenants

Sonia CATTARINUSSI, Directrice de la Division de la régulation des marchés, AMF

Claire GLASER, Chargée de mission, Régulation et Affaires Internationales, AMF

Laurence CARON-HABIB, Responsable affaires publiques, BNP Paribas

Xavier GONNARD, Veille Règlementaire Compliance, BPSS

Marie-Agnès NICOLET, Présidente, Regulation Partners

David CHRETIEN, Avocat d'affaires, Landwell & associés

Jean-Denis RATHIER, Directeur de la conformité, LCL

Françoise PALLE-GUILLABERT, Déléguée Général, ASF

Frédéric PELESE, Adjoint Division Régulation Gestion d'Actifs, AMF

Arnaud PINCE, Avocat conseil, De Pardieu Brocas Maffei

Edouard de LENCQUESAING, Délégué Général, EIFR

Participation: 300 € HT

*Prise en charge dans le cadre de la formation professionnelle continue
Association non assujettie à la TVA*